

COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MARS 2021

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de présents : 13

Nombre de votants : 13

L'an deux mil vingt et un, le douze mars à vingt heures, le conseil municipal de la commune de **PARENT** s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation du 8 mars 2021, sous la présidence de Monsieur Vincent TOURLONIAS, Maire.

Etaient présents : Vincent TOURLONIAS, Jean-Louis NAVARON, Sylvie EVON, Jean-Yves GAUMY, Stéphanie WACKER, Eric REDFORD, Marlène REIX, Jérôme PROUHEZE, Joëlle BOURASSEAU-VEILLAULT, Thierry VOISIN, Nadège FAURIAT, Marie-Pierre BESNIER, Eric BISCARRAT.

Absents excusés : Damien BOUCHE

Mme Joëlle BOURASSEAU-VEILLAULT a été élue secrétaire.

1. COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Jean-Louis NAVARON, adjoint aux finances, présente le compte administratif de l'année 2020 et dresse une analyse des points principaux (coûts de fonctionnement, état de la dette, investissements, restes à réaliser).

Section de Fonctionnement :

Dépenses	560 437.61
Recettes	686 116.89
Résultat de l'exercice :	125 679.28
Résultat reporté :	207 594.34
Résultat de clôture :	333 273.62

Section d'investissement :

Dépenses	485 936.03
Recettes	524 614.14
Résultat de l'exercice :	38 678.11
Résultat reporté :	- 129 270.15
Résultat global :	- 90 592.04
Restes à réaliser Dépenses	287 337.52
Restes à réaliser Recettes	159 105.00
Solde R.A.R.	- 128 232.52
Résultat avec RAR	- 218 824.56

Résultat global de clôture avec RAR = 114 449.06

Le Maire se retire et Jean-Louis NAVARON fait procéder au vote.

Le conseil, à l'unanimité, vote le compte administratif 2020.

2. COMPTE DE GESTION 2020

Le **compte de gestion** est établi par le **Receveur municipal** et retrace aussi les réalisations de l'année écoulée. Les comptes et les résultats sont conformes à ceux de la comptabilité communale.

Le conseil, à l'unanimité, vote le compte de gestion 2020.

3. SITE INTERNET : CHANGEMENT DE PRESTATAIRE

Le site internet de la commune manque de convivialité et ne donne pas une image très attractive de la commune. Sa mise en page est compliquée et son évolution ne donne pas satisfaction.

Afin d'envisager son renouvellement, la commission communication a rédigé un cahier des charges et plusieurs prestataires ont été consultés.

Marlène REIX et Thierry VOISIN présentent les offres reçues, dont celle de la société Net 15, filiale de Centre France qui propose de développer un site personnalisé, beaucoup plus convivial, avec insertion de photos et vidéo aériennes.

Cet outil permettrait une meilleure valorisation du territoire avec une utilisation et une mise à jour plus aisées.

Coût :

- Conception du site :	2 760,00 €
- Abonnement annuel nom de domaine :	46,80 €
- Abonnement annuel site :	345,60 €
Soit un total de :	3 152,40 € TTC

Le conseil, à l'unanimité, décide de retenir l'offre de Net 15 pour la conception du nouveau site internet de la commune.

4. ADHESION AU CENTRE DE GESTION POUR LES MISSIONS DE SANTE AU TRAVAIL

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme exerce les missions relatives à la santé et à la sécurité au profit des collectivités locales du département, moyennant la signature d'une convention valable 3 ans, qui est arrivée à échéance au 31.12.2020.

Cotisation annuelle, par agent : (x4)

- option 1** : adhésion à l'ensemble des missions relatives à la santé et à la sécurité au travail : 102 euros
- option 2** : adhésion aux seules missions relatives à la prévention et à l'hygiène et sécurité au travail, car la collectivité locale relevant d'un autre service de médecine professionnelle et préventive : 22 euros
- option 3** : adhésion aux seules prestations de l'ergonome et de la psychologue du travail, la collectivité locale relevant d'un autre service de médecine professionnelle et préventive et d'un autre service de prévention et d'hygiène et sécurité au travail : 70 euros par heure (temps de trajet et de rédaction de rapport facturés en sus du temps de rendez-vous).

Le Conseil décide de renouveler de l'adhésion au CDG avec l'option 1.

5. AGGLO PAYS D'ISSOIRE

5-1. API RANDO

Eric REDFORD présente l'action API RANDO, organisée par l'agglomération qui a pour but de proposer une randonnée par mois sur une commune différente, la recette récoltée revenant à un projet porté par une association. (voir fiche)

Cela permet de faire connaître le village tout en impliquant les associations et la population, et également de financer un projet.

La prochaine date disponible étant en avril 2022, il serait intéressant de déposer la candidature de PARENT. Il faut pour cela prévoir 2 circuits de randonnée et définir un projet, qui pourrait être l'achat d'une table d'orientation au Puy d'Ecuyat.

Le conseil approuve cette démarche et charge la commission animation de sa mise en œuvre.

5-2. Maison COURMIER

Le Maire rappelle l'historique de la « maison Courmier », vaste bâtiment situé en face de la gare, légué en 2012 par M. COURMIER à la Communauté de Communes, désormais propriété d'API.

La condition imposée par M. COURMIER était d'aménager au rez-de-chaussée, un musée des œuvres et ouvrages en sa possession, retraçant l'histoire et le patrimoine local.

A ce jour rien n'a été fait. Une visite des lieux ainsi qu'une rencontre avec M. COURMIER a été effectuée en présence du Président de l'Agglo, qui s'est montré impressionné et intéressé par la riche collection présentée.

Une étude devrait être lancée pour l'aménagement d'un « cabinet des curiosités » au rez-de-chaussée et des logements à l'étage.

6. REFERENT SAGE – ETUDE ZONES HUMIDES

Le SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) Allier Aval va procéder à une étude sur les zones humides sur le secteur et demande de désigner un référent sur les communes concernées.

Le Conseil désigne Thierry VOISIN.

7. REFERENT « AMBROISIE »

Afin de lutter contre l'ambrosie au niveau local, un référent doit être désigné dans chaque commune.

Le Conseil désigne Jean-Yves GAUMY.

8. MOTION CONTRE LA FERMETURE DE LA TRESORERIE DE JUMEAUX

Le conseil vote pour la motion contre la fermeture de la trésorerie de JUMEAUX dont le Maire a donné lecture.

9. LA GARDE : RETOUR SUR LA REUNION PUBLIQUE

Le Maire dresse le compte-rendu de la réunion qui s'est déroulée le 27 février en présence des propriétaires des terrains de la zone de « La garde », afin de les informer du projet d'urbanisation du secteur, qui reste bloquée à ce jour.

Avec l'aide de 2 agents de l'Agglo, les règles du PLU ont été rappelées, en particulier celles de l'Opération d'Aménagement et de Programmation sur La Garde.

Compte-tenu du développement démographique, il est nécessaire de relancer les démarches afin de permettre l'accueil de nouveaux habitants sur la commune, tout en conciliant les intérêts de chacun.

L'Agglo va solliciter des aménageurs et recueillir de nouvelles propositions.

10. CRITERIUM DU DAUPHINE

Monsieur le Maire informe le conseil que la course cycliste "73ème Edition du Critérium du Dauphiné" est prévue les 30 mai et 1er juin 2021 dans le département du Puy-de-Dôme, avec un passage à PARENT.

Il donne connaissance des parcours et sollicite d'ores et déjà tous les conseillers pour participer à l'organisation de cette manifestation importante.

QUESTIONS DIVERSES

- Jeudi 6 mai : spectacle « Mr Knopp » à PARENT dans le cadre de la saison culturelle API « les petits papiers »
- Fête juillet : la commission animation travaille sur le programme
- Rue de Chabonat : signalisation pour le carrefour avec la route de Coudes (céder le passage) : il est précisé qu'une partie de la signalisation du bourg sera refaite cette année.
- Arrivée de la fibre à PARENT : vérifier éligibilité sur reseauorange.fr ou auprès de son opérateur.

Séance levée à 22h